

Michel Dakar
9, Route de Barre-y-va
Villequier
76490 Rives-en-Seine

Villequier, le 23 juin 2025

michel.dakar@tutamail.com

Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé
Normandie, François Mengin Lecreux
ARS Normandie
Espace Claude Monnet
2, Place Jean Nouzille – CS 55035 – 14050 Caen Cedex

Objet :
Réponse à vos deux courriers en LRAR datés du 16 et 18 juin 2025

Monsieur le Directeur général,

Je remercie votre administration pour la célérité avec laquelle elle a répondu à mes demandes concernant les fichiers HOPSYWEB et FSPRT, ainsi que pour la communication des rapports mensuels de docteur en psychiatrie Ayyoub Krouk, et pour la complétude de sa réponse.

J'ai bien noté la conclusion du courrier daté du 16 juin 2025 relative à l'ex-JLD et à l'article L 3211-12 du Code de la santé publique.

De façon quasi concomitante Monsieur Krouk m'a fait part de son avis concernant la main levée de mon programme de soins sous contrainte.

Je vous présente mes propres conclusions concernant ma situation vis-à-vis de l'autorité publique depuis le 8 août 2025.

Après avoir rencontré en première instance et en appel des magistrats statuant dans mon affaire, et observé leur comportement, je vous informe que je ne saisis pas la justice une autre fois.

Après avoir rencontré deux experts psychiatres, l'un environ 10 minutes qui a signé mon internement, l'autre environ 2 heures et quart qui a signé la fin de mon internement, et après avoir très attentivement étudié leurs rapports, je vous informe que je ne m'opposerai pas à rencontrer un troisième expert, mais que je garderai le silence durant toute l'évaluation, hormis lors des échanges de politesse.

Je ne me reconnais ni dans les incriminations pénales ni dans les expertises me concernant. Il en est de même pour ceux qui me connaissent et qui ont témoigné en nombre dans les formes légales.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes respectueuses salutations.

Copie adressée au docteur Ayyoub Krouk
LRAR n°